

Les aéroliers fribourgeois participeront une nouvelle fois à la Gordon Bennett

Fribourg Challenge, le retour

« JUSTINE FLEURY

Gordon Bennett » Les aéroliers de Fribourg Challenge reprendront place à bord de leur nacelle vendredi prochain à Berne au départ de la Gordon Bennett. La course internationale de ballons à gaz se déroulera du 27 septembre au 6 octobre. Pour cette édition, la pression est montée d'un cran. En octobre dernier, Laurent Sciboz et Nicolas Tièche ont gagné l'America's Challenge et battu par la même occasion le record du monde de distance parcourue avec un ballon à gaz de compétition, soit 3670 km.

Comme à l'accoutumée, une équipe suivra les deux aéroliers fribourgeois 24 h sur 24 afin de les guider vers la meilleure trajectoire. Le poste de commandement (PC) de la course se situera dans une salle de la Haute Ecole d'ingénierie et d'architecture de Fribourg (HEIA).

En partenariat scientifique avec la HEIA, Laurent Sciboz et Nicolas Tièche bénéficient de nouveaux logiciels de simulation et d'analyse de trajectoire. Les deux Fribourgeois embarqueront notamment une palette de capteurs, qui, à leur connaissance, n'est utilisée par aucune autre équipe. Un système de communication à distance et des algorithmes permettront au PC de la course d'informer les pilotes des changements atmosphériques. Nicolas Schroeter, professeur à la HEIA, précise que ce concept n'est pas uniquement réservé au monde aéronautique; il intéresse également celui de l'industrie.

Comme si on y était

Pour la première fois, le public sera invité à venir suivre sur écran le déplacement du ballon en direct dans les bâtiments de la HEIA, à Fribourg. Si les visiteurs n'auront pas accès au local du PC de Fribourg Challenge, ils pourront tout de même se renseigner sur les données météorologiques et le déroulement de la course du samedi



Le ballon du Fribourg Challenge s'envolera vendredi prochain de Berne pour la compétition de la Gordon Bennett. Alain Wicht-archives

29 septembre au mardi 2 octobre, pour autant que le ballon fribourgeois n'ait pas atterri avant. Les passionnés pourront se retrouver à la place des aéroliers grâce à un simulateur de vol en réalité virtuelle, développé au sein de la HEIA même.

Un dernier soutien

Depuis 2015, Fribourg Challenge reçoit un soutien financier de la part des quatre piliers de l'économie fribourgeoise (4P) – la Banque cantonale fribourgeoise (BCF), l'Établissement cantonal d'assurance des bâtiments (ECAB), Groupe E et les Transports publics fribourgeois (TPF).

«La numérisation du ballon coûte»

L'équipe de Fribourg Challenge

Cette aide aurait cependant dû s'arrêter l'an dernier. En effet, les 4P avaient annoncé un financement total de 360 000 francs, réparti sur 3 ans. Stéphane Berny, porte-parole des TPF et responsable de la communication de Fribourg Challenge, précise que l'équipe a reçu un dernier «coup de pouce».

Ainsi cette année, les aéroliers bénéficient d'une enveloppe supplémentaire de 30 000 francs pour leur participation à la Gordon Bennett. Elle couvrira l'entier des frais du binôme. «Après l'exploit à l'America's Challenge, les 4P ont voulu encourager la seule équipe romande à se présenter au départ de Berne. Une telle aide ne se reproduira plus», communique Stéphane Berny.

Fribourg Challenge compte désormais renforcer les liens avec la HEIA pour amener de nouveaux sponsors fribourgeois. «La numérisation du monde du ballon coûte et il faut y mettre les moyens. Nous sommes actuellement au top niveau dans ce domaine, mais il ne faut pas se reposer sur nos lauriers», estiment les deux pilotes fribourgeois. »

L'Auberge de l'Ange ferme ses portes

Albeuve » Le village d'Albeuve a perdu son seul restaurant. L'entreprise qui exploitait l'Auberge de l'Ange a en effet fait faillite. Celle-ci a été annoncée dans la *Feuille officielle suisse du commerce* jeudi, alors que l'établissement repris il y a un an et demi jouissait d'une bonne réputation au-delà de la seule vallée de l'Intyamon.

«L'auberge est momentanément fermée. Nous allons essayer de la remettre au plus vite car la commune est propriétaire du bâtiment», confirme le syndicat de Haut-Intyamon, Boris Fringeli. «Cette faillite nous tombe un peu dessus. Nous avons signé un contrat jusqu'en 2022», ajoute-t-il. Il tient toutefois à rassurer: une solution a été trouvée pour que l'auberge reste l'un des points centraux de la Foire d'Albeuve, qui aura lieu le samedi 6 octobre. «Un traiteur a été engagé et il sera possible de s'y restaurer», explique Boris Fringeli. » GUILLAUME CHILLIER

Thèse de l'accident privilégiée

Drame de Cottens » L'autopsie de l'homme de 28 ans, mort dans la nuit de mardi à mercredi sur un parking de centre commercial à Cottens (*La Liberté* de jeudi), n'a pas encore livré toutes ses conclusions. A ce stade, les enquêteurs excluent un décès naturel tout en privilégiant la thèse d'une cause accidentelle, explique Caroline Aebi, porte-parole de la police fribourgeoise. Les investigations se poursuivent. Elles portent notamment sur l'identité des personnes ayant abandonné le malheureux, un ressortissant roumain, sur le sol du parking avant de disparaître dans la nature. » MRZ

Produit du terroir

LA LIBERTÉ

Un départ à la préfecture

Sarine » La lieutenant de préfet ad hoc de la Sarine, au cœur de la polémique ayant abouti au départ de la conseillère d'Etat Marie Garnier l'an dernier, démissionne.

Dans un communiqué de presse succinct diffusé hier, la Préfecture de la Sarine fait savoir qu'une conseillère juridique engagée en janvier 2016 et exerçant, depuis juillet 2016, la fonction de lieutenant de préfet ad hoc quittera son poste à la fin de l'année. En charge des secteurs «permis de construire», «établissements publics» et «manifestations», mais aussi des ressources humaines et de l'organisation, elle souhaite «donner une nouvelle orientation à sa carrière», précise le communiqué.

Le préfet Carl-Alex Ridoré la remercie pour son travail et souligne qu'elle a «œuvré, de façon déterminante, à la modernisation et la réorganisation des secteurs dont elle a la charge», ajoutant qu'elle a conduit le groupe de travail en lien avec la construction de la nouvelle patinoire et participé à de nombreux projets cantonaux.

En février 2017, dans un courrier adressé au Conseil d'Etat qui avait fuit dans la presse, ce même préfet relevait le mobbing que la lieutenant de préfet aurait exercé sur deux conseillères juridiques, poussant celles-ci à la démission. Après intervention de l'ancienne conseillère d'Etat Marie Garnier, aucune enquête n'avait toutefois été ouverte et la jeune fonctionnaire s'était vue

confirmée à son poste. C'est à cette occasion que Marie Garnier avait transmis à la presse des documents confidentiels dans le but de prendre sa défense.

D'après Carl-Alex Ridoré, l'ambiance serait aujourd'hui «sereine» à la Grand-Rue 51. Mis à part la démission annoncée hier, la préfecture n'a enregistré, depuis l'éclatement de l'affaire de 2017, aucun abandon de poste précipité. Mais le problème de sous-dotation en personnel persiste, ajoute-t-il.

Formellement, le successeur de la démissionnaire occupera un poste de conseiller juridique et pas de lieutenant de préfet. Le Conseil d'Etat n'interviendra donc pas dans sa nomination. La mise au concours aura lieu prochainement. »

MARC-ROLAND ZOELLIG

PUBLICITÉ

Le Château du Bois à Belfaux sous son nouveau jour...

Ouverture des portes au public
samedi 22 septembre de 9h00 à 16h00



Suivre les panneaux Gérances Giroud SA
direction Rte de la Rasière 50

Visites et explications générales sur place - Gérances Giroud SA
Mise en location : www.gerances-giroud.ch / www.chateauaubois.ch
026 408 95 65 - info@gerances-giroud.ch

Vous dévoue...
anura SA
IMMOBILIER & PROMOTION